



LE GUEN Louis

Naissance : 25 février 1907 - Brest

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [F.T.P.](#), [P.C.F.](#), [F.N](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Torturé, Fusillé, Fusillé au Mont Valérien

Décès : 17 septembre 1943 - Suresnes (92)

Mort pour la France

Louis Marie Le Guen est le fils d'une couturière et d'un plâtrier. Ajusteur de l'arsenal, il réside au 57 rue François Rivière à Brest. Parmi ses fréquentations, citons le cheminot [Jean Teurroc](#) avec qui il partage la propriété d'un petit bateau de plaisance. En 1932 ou 1933, il adhère à la Confédération générale du travail unitaire (C.G.T.U) avant d'adhérer au [Parti communiste français \(P.C.F\)](#) en 1936. À la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, il fait probablement parti des ouvriers classés *affectés spéciaux* de l'arsenal. Il reste alors à son poste et poursuit le militantisme dans la clandestinité, en versant ses cotisations à [Yves Prigent](#).

Sous l'occupation allemande, Louis Le Guen participe à la diffusion de la propagande écrite et aux inscriptions murales. Il en fait de même avec le [Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France \(F.N\)](#), à son instauration en 1941. Outre cette activité de militant-résistant, il offre l'hébergement aux camarades dans le besoin, notamment à [Pierre Corre](#). Versé aux [Francs-tireurs et partisans \(F.T.P\)](#) à leur création en 1942, Louis Le Guen est chargé en août 1942 de cacher à son domicile du matériel de propagande. Il dissimule ainsi une ronéo et une caisse contenant des imprimés apportés par [Pierre Corre](#).

Fin septembre 1942, la police française est parvenue à obtenir plusieurs identités de résistants communistes suite à des arrestations. Dans la soirée du 1er octobre 1942, la police fait une descente chez Louis Le Guen alors que [Pierre Corre](#) s'y trouve. Ce dernier parvient à s'enfuir malgré une blessure par balle. Louis Le Guen n'a pas cette chance, il est appréhendé et immédiatement interrogé. La police s'acharne sur lui pour obtenir des informations sur la localisation du dépôt régional de matériel de combat et de propagande des [F.T.P.](#)

Interné à la prison du château de Brest avec les autres résistants communistes raflés à la même période, Louis Le Guen tente de préparer une évasion. Il parvient à fabriquer de quoi scier du métal. La surveillance des gardiens se renforce sur ces détenus et l'opération n'est plus possible. Après un passage sur Rennes pour y être jugé par un tribunal français, les résistants communistes sont remis aux autorités allemandes. Jugé sur Paris en août 1943, Louis Le Guen est condamné à mort au motif d'avoir entrepris de recréer le parti communiste illégal, dans le but de combattre les troupes allemandes d'occupation.

Louis Le Guen est fusillé à la forteresse du Mont-Valérien, le 17 septembre 1943, aux côtés de [18 autres résistants communistes brestois](#). Leurs dépouilles sont transférées le jour même pour inhumation au

cimetière d'Ivry-sur-Seine.

Publiée le dimanche 12 décembre 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour mardi 4 janvier 2022

Sources - Liens

- Famille Le Guen-Du Buit, informations et iconographie.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E237](#)).
- Archives départementales du Finistère, rapport de police du 24 novembre 1942.
- La Dépêche de Brest, édition du [28 septembre 1943](#).
- Le Maitron, notice biographique de [Louis Le Guen](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1992.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>